

Monsieur Régis RAVAT
Président - Asso Francophonie Avenir
2811 chemin de Saint-Paul
Parc Louis Riel
30129 MANDUEL

À Orléans, le 12 juillet 2023,

Monsieur le Président,

En réponse au courrier envoyé au Président du Conseil Départemental daté du 24 mai 2023 et concernant le projet de la Route des Illustres du Loiret, je vous prie de bien vouloir consulter les fiches consacrées aux Illustres sur notre site internet à cette adresse : <https://www.tourismeloiret.com/fr/la-route-des-illustres> prouvant l'existence « en ligne » de traductions en deux langues des informations concernant les Illustres du Loiret. Ces informations sont accessibles depuis les codes-barres à deux dimensions imprimés sur les plaques.

La démarche étant en cours de déploiement, vous comprendrez que quelques détails techniques restent à caler, aussi, je vous rappelle que cette action corrective est mise en place dans l'intérêt de nos visiteurs et en aucun cas par contrainte juridique.

Avec les éléments en votre possession, nous comptons sur votre diligence auprès du tribunal administratif d'Orléans.

Concernant votre proposition de traduction de nos dispositifs de communication par l'association Espéranto Loiret, vous comprendrez aisément que je la décline. En effet, je n'apprécie guère vos méthodes qui consistent à renvoyer à la justice, une problématique que nous aurions pu régler par un simple appel téléphonique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de toute ma considération.

Davy MASSON
Directeur de Tourisme Loiret



L'ÉVASION AUTHENTIQUE
DANS LE LOIRET

Hôtel du Département – 15, rue Eugène Vignat – 45945 ORLEANS
Tél. : 02 38 78 04 04 • info@tourismeloiret.com